



Sommaire :

- 1 – Mot du D-G
- 2 – Passation
- 3 – Prise de contact personnel
- 4 – Comité de Direction
- 5 – CPCCAF- Baromètre
- 6 – Visite unité artisanale
- 7 – Expertise France
- 8 – Formation des Financiers
- 9 – Passation de charges
FENA-BF
- 10 – Sensibilisation sur le
Code communautaire UEMOA
- 11 – Réunion de cadrage
- 12 – Village artisanal de Kaya
- 13- Relecture des textes
Electoraux
- 14 – CCSP
- 15– Formation des Maîtres artisans
- 16 – Voyage d'échange
- 17 – AFP-PME

MOT DU D-G CMABF.

La parution de ce premier numéro de « **CMABF-INFO@RTISANAT** », intervient dans un contexte où il est indispensable pour l'institution de prendre la parole en direction de ses ressortissants et de ses partenaires techniques et financiers.

Créée le 18 Mai 2007 la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF), est une assemblée consulaire et une institution publique à caractère professionnel dotée de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion.

Son opérationnalisation interviendra en 2010, elle regroupe en son sein les artisans de quatre corps de métiers qui sont l'alimentation, le bâtiment, la fabrication et les services ; avec plus de cent dix (110) métiers.

La CMA-BF accomplit une véritable mission de services publics.

De par sa triple mission administrative, consulaire et représentative, elle est chargée de :

Promouvoir et développer le secteur de l'artisanat ;

Tenir à jour le registre des métiers en recensant et collectant les informations sur les entreprises artisanales et les artisans ;

Accompagner et assister les artisans ;

Formuler des recommandations et propositions sur toutes les questions concernant l'artisanat (fiscalité, apprentissage, formation...) ;

Développer des services d'utilités collectives au profit du développement de l'artisanat.

C'est un secteur d'avenir qui occupe près de 2 000 000 de personnes dont plus de la moitié est constituée de femmes.

Il permet la mise en valeur des ressources locales, la production de biens et services, la promotion et la conservation du riche patrimoine culturel Burkinabè.

L'institution en est actuellement à sa deuxième mandature après le renouvellement des instances en 2017.

Aussi la mise en place du REGISTRE DES METIERS DE L'ARTISANAT, permettra de disposer d'informations et de statistiques fiables sur l'artisanat à même de permettre une meilleure orientation des politiques en direction du secteur, et ainsi d'accélérer le développement de l'artisanat au Burkina Faso.

A cette étape de la vie de l'institution, et au regard des enjeux et des défis qui se présentent à elle, il est important que tous les acteurs comprennent que la CMA-BF est un instrument de développement et qu'il appartient aux acteurs, de travailler à la consolider et à la pérenniser pour la défense des intérêts de l'artisanat, et le développement de l'économie burkinabè.



*Monsieur Seydou TOU
Directeur Général de la CMA-BF*

Passation de charge à la charge à Direction Générale de la CMA-BF.

Le 01er Mars 2018, s'est tenue dans les locaux de la CMA-BF la Passation de charges entre la Directrice Générale sortante de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso Mme Agarba Patricia Badolo, et le Directeur Général entrant Mr TOU Seydou. La cérémonie a été présidée par Mr Jacques SEDOGO Président de l'institution.

Etaient présents le représentant du Ministre du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat, le Directeur Général de la CCI-BF, les partenaires de l'institution, le bureau Consulaire de la CMA-BF, les invités, les artisans et le personnel de l'institution.

La cérémonie a commencé avec le discours du Président de l'institution qui a retracé l'historique de la création à l'opérationnalisation de l'institution, puis il a passé la parole à la Directrice Générale sortante.

Elle a rappelé les acquis de l'institution depuis sa création et les défis puis elle a remercié pour la confiance qui a été placée en elle durant ses sept années avant d'assurer qu'elle serait toujours disponible et à l'écoute.

Le président a ensuite donné la parole au Directeur Général entrant, qui a remercié pour le choix qui a été porté sur sa personne, il a affirmé être dans une dynamique de continuité et de renforcement des acquis avant de solliciter l'accompagnement de tous afin de remplir honorablement sa mission et relever les défis pour l'institution.



Rencontre de prise de contact CMA-BF

Le Lundi 16 Avril 2018 s'est tenu une rencontre de prise de contact entre le Directeur Général de la CMA-BF Mr Seydou TOU, et les membres du personnel administratif de l'institution.

Le Directeur Général a rappelé le contexte de sa prise de fonction et souhaité rencontrer le personnel pour une prise de contact. A l'ordre du jour il y avait quelques points notamment la présentation du personnel, et la fixation de la périodicité de cette rencontre.

Il a été procédé ensuite à un tour de table qui a permis à tous les agents de se présenter ainsi que la fonction occupée au sein de l'institution.

A l'issue de la présentation s'en est suivi un échange portant sur les préoccupations de l'institution. A cet effet il a été instauré un « brainstorming » afin de recueillir toutes les idées du personnel qui doit être l'acteur majeur de ce développement.

Mais en amont il a souhaité partager sa lettre de mission avec tout le personnel puisque le succès repose sur le travail d'équipe. Afin que chacun selon la responsabilité qui lui incombe puisse s'y retrouver et pouvoir jouer correc-



Comité de direction de la CMA-BF.

Cette première réunion du comité de direction qui a eu lieu le Lundi 14 Mai 2018, est un outil qui va permettre de mettre tous les cadres de l'institution au même niveau d'information.

La périodicité de la réunion est hebdomadaire, et permettra de connaître de tous les dossiers, ou activités en cours, afin de les analyser et de pouvoir solutionner les problèmes ou blocages dans la mise en œuvre.

Cette réunion réunit tous les directeurs et chef de service pour un meilleur suivi et une synergie d'action



Baromètre d'opinion des PME.

Le Baromètre D'opinion des PME, est une étude conjoncturelle que nous menons depuis trois ans, avec le partenaire CPCCAF (Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones). L'objectif est de s'imprégner sur la santé financière et les difficultés que traversent les entreprises artisanales, et recueillir les propositions éventuelles afin de proposer des pistes de solution aux entreprises artisanales.

Les résultats de l'étude constituent une base pour consolider le programme d'activité et le plan de développement institutionnel de l'institution. Pour cette troisième édition en cours ce sont les villes de Bobo-Dioulasso, Dédougou et Koudougou qui ont vu le début de l'administration du baromètre. Puis le 07 Mai 2018, l'administration du baromètre a eu lieu à Ouagadougou au siège de la CMA-BF, avec la présence du Président de la circonscription territoriale du Centre Mr Augustin Ouédraogo, et du Directeur Général Mr Seydou TOU.

L'administration du baromètre a ensuite été réalisée pour les villes de Dori, Kaya, Ouahigouya, Fada N'gourma et Tenkodogo.

Une mission de l'institution a pris part à l'assemblée générale de la CPCCAF, tenue en Juin 2018 en France.



Visite d'une unité de production artisanale.

Le Ministre de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat Mr Harouna KABORE a visité une unité de production artisanale le Vendredi 06 Avril 2018. Il s'agit d'une unité de production de pagnes tissés de l'association des femmes tisseuses ATTW (Association des Tisseuses TEGA WENDE), à cette visite a été associé le Président de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso Mr Jacques SEDOGO. La cérémonie a été ponctuée par les discours de la présidente de l'association et l'intervention du Ministre, suivie d'une démonstration et de la visite de la boutique.



Rencontre avec le Conseil Régional du Sahel dans le cadre de la Mise en place des PTM dans le Sahel financé par Expertise France

Dans le cadre de sa mission de développement des entreprises artisanales, la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF) ambitionne de mettre en place des plateaux techniques de métiers (PTM) à travers le Burkina Faso. Ces plateaux seront des espaces aménagés et auront pour objectif d'organiser et d'accompagner les acteurs du secteur de l'artisanat dans la production de qualité, la commercialisation, la formation et le perfectionnement.

La mise en place des PTM sous forme de chantier école aura pour but de contribuer à réduire la pauvreté et le chômage à travers le renforcement de capacité dans divers métiers de l'artisanat et la création d'emploi et entreprises artisanales.

Ainsi une rencontre de travail a été organisée par la CMABF, le 28 Mars 2018.

Au menu des échanges les points ont concerné essentiellement les dispositions et les moyens à prendre en compte pour l'opérationnalisation du projet avec le conseil régional du Sahel.



Formation des financiers.

Les financiers de la CMA-BF, ont été formés le 15 Mai 2018, sur les nouvelles réformes dans la comptabilité des entreprises, le SYSCOHADA révisé, cette formation a été sanctionnée par une remise d'attestations.

Cette formation placée sous le thème : « L'essentiel de la réforme du système comptable OHADA (SYSCOHADA REVISE), avait pour objectif de passer en revue les opérations concernées par les réformes afin de réussir en toute sérénité le passage au nouveau référentiel.

La formation a été axée autour de trois modules :

Module 1 : Droit comptable et cadre conceptuel.

Module 2 : Travaux d'inventaire et élaboration des états financiers annuels individuels.

Module 3 : Traduction comptables des opérations courantes et spécifiques.

La formation a été assurée par le cabinet (CACF) conseil assistance comptable et fiscale.



Passation de charges FENABF.

La Fédération Nationale des Artisans du Burkina Faso (FENABF) créée en juillet 2001 et reconnue sous le récépissé N°0487/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC en juillet 2008, est une organisation d'associations professionnelles des artisans du Burkina Faso,

Elle regroupe aujourd'hui plus de 2000 organisations professionnelles et compte plus de 40 000 artisans membres. La FENABF se veut un cadre de promotion, de représentation et de défense des intérêts des artisans.

Cette ambition répond à un contexte socioéconomique national qui encourage les acteurs du secteur privé à s'investir davantage dans la création de richesses nécessaires au développement du pays.

Suite au renouvellement du bureau fédéral dont le mandat était arrivé à terme et intervenu le 10 Mai 2018, La cérémonie de passation de charges entre le bureau sortant et le bureau entrant s'est tenue le jeudi 24 Mai 2018 dans le pavillon de la créativité.

Le nouveau président Mr YAMEOGO Pierre Sibraogo et le bureau fédéral, ont été installés dans leur nouvelles fonctions par le Président de la CMA-BF Mr Jacques SEDOGO qui a présidé la cérémonie.

Le nouveau président de la FENABF, s'est engagé solennellement à ne ménager aucun effort afin de se montrer digne de la confiance placée en sa personne, aussi il a remercié le bureau sortant et le personnel pour le travail abattu, avant de conclure en précisant que sa nouvelle charge lui imposait de coopérer avec tous les partenaires de la fédération.



Sensibilisation Code communautaire UEMOA.

La Direction Générale de l'Artisanat avec le soutien du Projet d'appui à l'Artisanat (PAA) a initié des ateliers d'information et de sensibilisation à l'attention des artisans du Burkina Faso. La dernière session a concerné les Régions du Centre Sud et du Plateau Central.

Les échanges avec les artisans ont porté sur les dispositions du Code communautaire de l'artisanat, les textes d'application au niveau national et la forme d'organisation du secteur requise par le code.

Aussi ils ont été sensibilisés sur le Registre des Métiers de l'artisanat et exhortés à s'inscrire et se faire délivrer leurs cartes professionnelles d'artisans. Les villes couvertes sont Ziniaré, Pô et Manga.



CHAMBRE DES METIERS DE L'ARTISANAT DU BURKINA FASO (CMA-BF)

LA CONFEDERATION DES ARTISANS

NATIONAL

Les Fédérations Nationales (8 fédérations par branche au niveau national résultant des 13 régions)

NATIONAL (8)

La fédération nationale est le regroupement des fédérations régionales **d'une même branche d'activités**. Il ne peut exister qu'une seule fédération nationale par branche d'activités

Fédérations régionales des associations professionnelles des artisans (08 au niveau de la région)

REGIONAL (8x13= 104)

La fédération régionale est le regroupement des unions provinciales **d'une même branche d'activités**. Il ne peut exister **qu'une seule fédération régionale** par branche d'activités

Les Union des associations professionnelles des artisans (40 corps de métiers)

PROVINCE

Les groupements ou associations **d'artisans d'un même corps de métiers**, de toutes les communes de la même province se regroupent pour former une union **au niveau provincial**.

DEPARTEMENTAL

Les Associations Professionnelles d'artisans.

Les artisans **d'un même métier** peuvent se regrouper au niveau **communal ou départemental** pour former un groupement ou une association d'artisans

Réunion de cadrage pour l'étude de faisabilité sur la mise en place d'un centre de référence dans les métiers de l'artisanat.

Le 17 Mai 2018 a eu lieu à la CMA-BF, une réunion de cadrage sur l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un centre de références dans les métiers de l'artisanat. Les acteurs du secteur étaient représentés avec la participation du Ministère de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat (Direction Générale de l'Artisanat), le VAO (Village Artisanal de Ouagadougou), la FENA-BF, le SIAO, le cabinet IPSO Conseil en charge de l'étude et la CMA-BF.

Le secteur de l'artisanat occupe une place importante dans la construction de l'économie du pays, cependant les acteurs sont formés pour 10% dans des centres formels de formations et plus de 60% sont formés sur le tas.

Vu qu'il existe très peu de centres de référence pour les formations professionnalisante ou qualifiante dans les métiers de l'artisanat, le besoin est immense.

C'est dans ce contexte que la mise en place d'un centre de formation de référence aux métiers de l'artisanat, est un projet important pour le développement du secteur.



Rencontre d'échanges sur le fonctionnement du Village artisanal de KAYA.

A l'issue d'une rencontre tenue précédemment au gouvernorat de Kaya et consacrée à l'opérationnalisation du village artisanal de Kaya, la CMA-BF devait présenter un document sur le fonctionnement du VAK. Ce document devrait être soumis à l'appréciation des acteurs concernés par la structure pour amendement.

En rappel le Village Artisanal de KAYA (VAK) a été financé entièrement par la Loterie Nationale du Burkina (LONAB). Il est placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'artisanat. La Chambre des Métiers de l'Artisanat, en tant qu'institution publique de l'Etat à caractère professionnel et jouant le rôle d'interface entre les pouvoirs publics et l'ensemble des artisans, en assure la gestion. Le VAK dispose de soixante (60) ateliers qui serviront de lieu de commercialisation des produits artisanaux.

Ainsi la mission devait avec les acteurs prendre certaines dispositions et s'accorder sur les modalités relatives au bon fonctionnement du VAK.



Campagnes Régionales d'Information et de Sensibilisation des Artisans sur les dispositions des Nouveaux Statuts et du Régime Electoral de la CMA-BF.

Suite aux difficultés rencontrées lors des élections consulaires de 2016 ainsi qu'à l'entrée en vigueur du code communautaire de l'artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dans le paysage institutionnel des Etats membres de l'Union, il s'est avéré nécessaire de doter la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF) de nouveaux statuts et d'un régime électoral.

Ces nouveaux statuts permettront à la CMA-BF de répondre efficacement aux besoins des acteurs mais aussi et surtout de se conformer aux dispositions de la réglementation communautaire en matière d'artisanat.

L'objectif général de ces campagnes d'information et de sensibilisation est de permettre une appropriation des dispositions des nouveaux statuts et du régime électoral de la CMA-BF par les artisans.

Les campagnes d'information et de sensibilisation des artisans sur les dispositions des nouveaux statuts et du régime électoral de la CMA-BF concerneront les cinq sections territoriales de l'institution. Il s'agit des régions : du Centre, du Centre Est, du centre Ouest, du Sahel et des Hauts Bassins.

Cette occasion a permis à l'institution d'informer les artisans présents sur le projet important du « Registre des Métiers de l'Artisanat », et de leur donner les informations nécessaires afin d'obtenir leurs Cartes Professionnelles d'Artisans (CPA).



CADRE DE CONCERTATION DES STRUCTURES D'APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

Conduit par Monsieur NANA Boureima, représentant le Président de la CCI-BF Président du Cadre, la délégation est allée remettre le jeudi 26 avril 2018 au Ministre KABORE un document du Cadre stratégique de la Structure d'une part et présenter officiellement les membres du Cadre d'autre part. Le Cadre de Concertation des Structures d'Appui au Secteur Privé est composé de plusieurs structures à savoir ; l'API, l'APEX, le CNPB la Maison de l'Entreprise, la CCI-BF, la CMA-BF, et le CBC.

La structure a été créée dans la perspective d'identifier les différents points communs et divergents afin de créer une synergie d'actions pour développer et défendre leurs intérêts auprès du Ministère du Commerce de l'industrie et de l'artisanat.



Formation des Maîtres artisans.

La présente session, deuxième du genre relative à la formation des maîtres d'apprentissage profite aux ressortissants des régions de l'Est (Fada N'Gourma), du centre-est (Tenkodogo, Koupéla et Pouytenga) du centre-nord (Kaya), du plateau central (Ziniaré) et du centre-sud (Manga) et se tiendra dans la ville de KOUDOUGOU, chef-lieu de la région du centre ouest. Dont:

- 67 maîtres d'apprentissage de la ville de Fada N'gourma,
- 72 maîtres d'apprentissage de la ville de Manga
- 42 maîtres d'apprentissage de la ville de Tenkodogo,
- 12 maîtres d'apprentissage de la ville de Koupéla,
- 10 maîtres d'apprentissage de la ville de Pouytenga,
- 17 maîtres d'apprentissage de Ouagadougou dans les métiers concernés non pris en compte lors de la première session
- 23 maîtres d'apprentissage de Kaya
- 20 maîtres d'apprentissage de Ziniaré

Ce sont ainsi au total 263 maîtres d'apprentissage qui ont vu leurs compétences renforcées dans les domaines suivants : électricité bâtiment ; énergie solaire ; coupe-couture ; mécanique automobile ; mécanique cyclomoteur ; et construction métallique.

Dans le contexte de la mise en œuvre du Programme d'apprentissage du Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC), la formation des maîtres d'apprentissage, maillon important dans la chaîne d'exécution participe à l'atteinte des objectifs du projet à travers une amélioration des compétences des formateurs des jeunes bénéficiaires du projet.



RENCONTRE AFP-PME

Le vendredi 11 mai 2018 à 14h50 mn, s'est tenue dans la salle de réunion de la chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina une rencontre d'échange entre l'équipe de l'Agence de Financement et de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise (AFP/PME) et celle de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF).

L'équipe de la CMA-BF était composée du Directeur Général de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso, Mr Seydou TOU, du Directeur à l'assistance aux entreprises et à la sensibilisation Mr SANOGO Moumini, et du Directeur de l'Administration et des finances Mr Charles ZONGO a souhaité la bienvenue à la délégation de l'AFP-PME et s'en est suivie la présentation des participants .

Le Directeur Général de l'AFP/PME Mr Daouda OUEDRAOGO a fait la genèse de la coopération entre la CMA-BF et l'AFP/PME. De cette genèse il ressort que l'AFP-PME est un EPE créée par la volonté des autorités afin de venir en appui aux PME-PMI. Elle a bénéficié d'une subvention du PSCE et fonctionne grâce aux produits issus des financements des projets.

Il est à noter que la collaboration entre les deux structures a démarré en 2014. Le menu des échanges a porté sur les préoccupations de la CMA-BF, et les mesures à prendre pour dynamiser ce partenariat institutionnel.



